

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 204 Ethique			
Code	PAIR2B04	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Tessadite MANSOURI (tessadite.mansouri@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Inès DEMARET (ines.demaret@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be) Marie-Thérèse FRANCAERT (marie-therese.francart@helha.be) Jacqueline FONTAINE (jacqueline.fontaine@helha.be) Louisa LEKADIR (louisa.lekadir@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant sur base des apports théoriques de mettre ceux-ci en pratique lorsqu'il rencontre une situation interpellante sous l'angle éthique.

Cette UE permet d'amener l'étudiant à se questionner sa pratique professionnelle d'un point de vue de l'éthique. C'est pouvoir prendre un temps d'arrêt dans la pratique, savoir argumenter son point de vue et trouver des alternatives face à la situation qui pose question.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation rencontrée, évaluer la situation à l'aide d'une grille d'analyse de la démarche éthique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B04A	Orientations et éthique de la profession	12 h / 1 C
PAIR2B04B	AIP Questionnement éthique	6 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans l'annexe à la fiche ECTS et disponibles sur ConnectED.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Orientations et éthique de la profession" et "AIP Questionnement éthique" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Orientations et éthique de la profession			
Code	15_PAIR2B04A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Tessadite MANSOURI (tessadite.mansouri@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 204. Ethique.

« L'écart est considérable entre l'idéal éthique des soins et la possibilité de le mettre en pratique » [1]

Cette activité d'apprentissage constitue un temps d'arrêt, de réflexion et de prise de recul par rapport à la pratique pour apprendre à exprimer son point de vue, chercher ensemble de nouvelles issues dans les situations d'interrogation et de dilemme éthique.

[1] Bouvet A., Sauvaig M., Penser autrement la pratique infirmière, Ed. de Boeck, 2005, p.VI

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires et plus particulièrement la sous-compétence C2.2. Exprimer un questionnement éthique par rapport à une situation vécue.

Objectifs

- identifier les problèmes éthiques en lien avec le rôle propre infirmier, et de collaboration
- justifier une prise de décision face à tout problème éthique quotidien
- clarifier les concepts sur lesquels se fonde la bioéthique
- identifier une situation et des comportements éthiques
- appliquer la démarche de prise de décision éthique
- acquérir de nouvelles connaissances sur différents thèmes éthiques (fin de vie)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Les textes fondateurs de l'éthique

Définitions - Buts de l'éthique - Textes proprement dits

2. Introduction à la bioéthique

Essai de définition - Champ d'application

3. Les lieux de la réflexion éthique

Le Comité Local d'Ethique Hospitalier - Le Comité Consultatif de Bioéthique

4. La démarche éthique

Ethique et prise de décision - Démarche éthique de Danielle Blondeau - Avantages d'une telle démarche

5. La fin de vie

L'euthanasie - Les soins palliatifs - L'acharnement thérapeutique

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral participatif
- Lecture et analyse d'articles, de textes de loi
- Démarche de résolution de problèmes
- Travaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices concrets "type examen" sont proposés tout au long des séances afin de permettre un ancrage du contenu dans la réalité professionnelle et afin de préparer l'étudiant à l'évaluation finale.

Sources et références

Les powerpoints et documents de référence sont disponibles sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE204 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Questionnement éthique			
Code	15_PAIR2B04B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Tessadite MANSOURI (tessadite.mansouri@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE204 : Ethique.

Cette activité d'apprentissage constitue un temps d'arrêt, de réflexion et de prise de recul par rapport à la pratique pour apprendre à exprimer son point de vue, chercher ensemble de nouvelles issues dans les situations d'interrogation et de dilemme éthique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 204 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Acquis d'apprentissage de l'UE 204

Dans une situation rencontrée, évaluer la situation à l'aide d'une grille d'analyse de la démarche éthique.

Acquis d'apprentissage/objectifs de l'activité

- Décrire une situation interpellante d'un point de vue éthique vécue lors d'un stage et dans laquelle l'étudiant a été acteur potentiel.
- Appliquer la démarche éthique sur base de notions théoriques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'atelier se déroule en plusieurs temps :

- Propositions par les étudiants de situations vécues en stage de bloc 2 qui suscitent un questionnement éthique
- Validation d'un de ces problèmes et formation d'un groupe
- Approfondissement du questionnement éthique par la grille de démarche éthique de D. Blondeau

Démarches d'apprentissage

- partager ses questionnements, se mettre en recherche collective/ s'interroger collectivement
- expliquer et argumenter sa position
- anticiper la survenue d'événements similaires (démarche réflexive)

Dispositifs d'aide à la réussite

Validation de la situation, Accompagnement des étudiants dans leur démarche.

Sources et références

cfr UE204A Ethique : cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Principe : Epreuve intégrée avec le cours Orientation et éthique de la profession

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont décrites et disponibles sur ConenctED et transmises lors du cours.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE204 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).